



DEBAT UNIVERSITE - EMPLOI EN AQUITAINE

RAPPORT GENERAL

Le débat Université-Emploi, voulu par le Premier Ministre, a été organisé en Aquitaine par le Recteur avec les Présidents des cinq universités.

Il a donné lieu à une quinzaine de rencontres auxquelles ont participé environ 250 personnes : responsables universitaires, quelques élus étudiants, quelques responsables syndicaux, des proviseurs, quelques élus et, on peut le regretter, peu de représentants du monde professionnel.

J'ai reçu treize contributions écrites des universités, et une du Comité Economique et Social Régional. A cela s'ajoutent les notes personnelles de mes rencontres avec les proviseurs au lycée les Iris à Lormont, avec les vices-présidents étudiants et les responsables des SUIO universitaires.

J'ai reçu aussi deux contributions syndicales, du SNEsup de Bordeaux 3 et du SNES (conseillers d'orientation).

Plutôt que de citer les propos de chacun souvent riches et variés, et parfois redondants, je vais tenter de faire une synthèse personnelle des questions soulevées, des points d'accord, et des propositions pour avancer. Il m'a semblé logique de commencer par la question de la professionnalisation des filières, y compris celles en alternance, pour finir sur le sujet de l'information et de l'orientation, qui est le plus difficile à traiter.

PROFESSIONALISATION DES FILIERES

Les Universités n'ont pas attendu le LMD pour professionnaliser les filières. Il y a désormais un large consensus pour avancer dans cette direction. Il a été rappelé que cela fait partie des trois missions de l'université dans la loi d'orientation : Enseignement – Recherche – Formation. Les mentalités ont évolué, notamment lors de la mise en place des IUP et des PAST au début des années 1990. Des universitaires tiennent toutefois à rappeler qu'ils sont d'abord là pour enseigner ce socle disciplinaire nécessaire avant toute spécialisation professionnelle. D'autres se sont étonnés que le débat n'ait pas prévu le thème « Recherche et Emploi », en liaison avec le lancement des Pôles de compétitivité directement liés aux laboratoires universitaires. Les métiers de demain dépendent aussi des recherches en cours.

La volonté de professionnalisation ne fait plus débat, les questions qui se posent sont : comment professionnaliser, dans quels secteurs, avec quels milieux professionnels, avec quels moyens ?

Le désir de monter des « Master pro » se heurte, notamment en SHS, à une connaissance insuffisante des débouchés et des milieux professionnels et à l'absence d'une culture, d'un savoir faire (présents surtout dans les IUT et les IUP en revanche). Les universités ont besoin de créer un outil performant de prospection et d'observation, pour éviter la création anarchique de filières aux débouchés aléatoires. Une nécessaire harmonisation des propositions dans le cadre inter-universitaire, lors des habilitations, évitera les doublons (Projet PRES « Bordeaux-Université »).

Pour étendre et améliorer le dispositif de professionnalisation voici les propositions des universitaires, approuvées par tous les participants aux débats :

- activer et élargir les « conseil de perfectionnement » afin de bien suivre l'évolution des métiers et adapter la formation.
- fidéliser la présence des professionnels dans les formations en valorisant leur statut (évolution des PAST, par exemple)
- intégrer les missions liées à la création et la gestion des « filières pro » dans celles de l'enseignant-chercheur (modification du statut, valorisation des carrières)
- confier à des « agents de valorisation » (ingénieurs d'étude, par exemple) des tâches de prospection, d'organisation de stages, de rencontres régulières avec les entreprises.

Il a même été suggéré que les enseignants fassent, de temps à autre, un stage en entreprise.

En ce qui concerne l'apprentissage et les formations en alternance, tout se passe bien, dans les quelques exemples cités (Bordeaux 2 et l'industrie pharmaceutique) mais cela demande un lourd investissement pour un public très ciblé. Il est certain que l'on pourrait élargir ce dispositif, trouver d'autres « niches », dans le BTP notamment. Les universitaires n'ont rien contre l'apprentissage, bien au contraire. Ils se demandent même, à Bordeaux comme à Pau, s'ils ne devraient pas proposer la création d'un CFA dans les Universités (dans le PRES, par exemple). Mais comme le note le CESR, les demandes viennent plus souvent des Universités elles-même que des entreprises, notamment les PMI-PME.

Les débats, on l'a vu, ont essentiellement porté sur les Masters Professionnels. Les DUT et les licences pro – qui marchent bien – ne font pas débat : mais bon nombre de responsables universitaires s'étonnent (ou font semblent de s'étonner) des trop nombreuses poursuites d'étude. Le même reproche, fait au BTS, lors de la réunion avec les proviseurs me vaudra un échange intéressant.

Il y a des stratégies d'étude, des parcours qui se construisent par l'obtention d'un diplôme sécurisant. Les meilleurs continuent mais pas seulement, car bon nombre de BTS ou de DUT ne trouvent pas d'emploi, parce que « trop jeunes ». Proviseurs et directeurs d'IUT trouvent normal, légitime que leurs diplômés continuent.

Les responsables universitaires y voient plutôt une anomalie, car la hiérarchie des sorties professionnelles, des parcours d'insertion à Bac + 2 et Bac + 3 est faussée.

Le débat est significatif aussi par ce qu'il ne dit pas, ou évoque peu. On a très peu parlé des débouchés de la fonction publique d'état et territoriale, dont l'enseignement, alors que se sont les débouchés les plus recherchés par les étudiants. C'est comme si un accord tacite entre les participants voulait réduire le thème au seul rapport Université-Entreprise. Une seule fois a été évoquée la question de la création d'entreprise, voire de micro-entreprise. L'université ne sait-elle pas former l'étudiant à ce type d'insertion ?

Quant à l'enseignement, je crois avoir été le seul à rappeler que les futurs professeurs sortent à bac + 5, et pourtant ils n'auront pas le grade de Master car l'état-employeur s'obstine à refuser le droit de construire, avec les IUFM les Master Pro « enseignement » ou « formation ». Le MEN, ne devrait-il pas donner l'exemple et respecter ce qui existe au niveau européen ?

On a donc beaucoup parlé des Masters Pro, avec un brin d'autosatisfaction du côté des filières qui marchent et certainement beaucoup de nostalgie du côté des responsables des anciens IUT, désormais fondus dans les Master Pro. Seuls les VP étudiants ont posé le problème des débouchés du master recherche et aussi des doctorats, bien conscients que tous les diplômés à ces deux niveaux n'intégreront pas l'Enseignement Supérieur. Les responsables des écoles doctorales en sont bien avertis et souhaitent mieux « professionnaliser » la thèse.

Seuls les VP CEVU et quelques professeurs ont présent à l'esprit le problème à mon avis le plus important : le devenir de 80 % des étudiants de la nouvelle licence. La professionnalisation progressive de la licence constitue pourtant, le meilleur atout pour la réussite en Master et conditionne notamment l'accession, par la sélection, des mieux armés à ces Masters.

Confrontés chaque année à l'arrivée d'un groupe compact de primo-entrants amputé des meilleurs éléments recrutés dans les filières sélectives post bac et encombré d'un nombre significatif d'étudiants « en transit », les responsables des licences doivent relever le défi de la pré-professionnalisation par la mise en place d'outils (langues vivantes, TIC, sensibilisation aux futurs métiers).

Ils proposent :

- d'étendre les modules « projet professionnel »
- d'accentuer la spécialisation du L3, afin de bien préparer l'entrée en master ou dans la préparation des concours « non mastérisés ».

Pour relever ces défis, les VP CEVU souhaitent :

- limiter la capacité d'accueil dans certaines filières encombrées
- obtenir des moyens ciblés à la hauteur des enjeux.

Il ne s'agit pas d'enseigner plus, mais d'enseigner mieux. Pour cela il faut un meilleur encadrement, du tutorat, des dispositifs de lutte contre l'échec et une véritable politique des langues (certifications) et des TICE.

Le sous-financement actuel de l'Université, comparé aux moyens du post-bac (où de l'aveu même des proviseurs on enseigne trop) est ressenti comme une scandaleuse injustice, un traitement inégalitaire des étudiants, dont les parents sont des contribuables soumis à un même régime fiscal.

Compte tenu des missions de formation que la nation assigne désormais à l'université, les universitaires attendent un traitement équitable pour toute une classe d'âge.

INFORMATION – ORIENTATION

Les débats sur l'orientation et l'information ne mettent pas tellement en cause la qualité de l'information, certes perfectible mais plutôt son exploitation. Les filières universitaires sont connues, mais pas toujours reconnues. Les médias véhiculent une image de l'université négative, archaïque, dépassée. Seuls quelques journaux spécialisés commencent à vanter les filières universitaires « qui marchent », notamment les écoles d'ingénieur intégrées.

Les universités souhaitent faire connaître plus tôt ce qu'elles proposent (en seconde ou première) pour lutter contre ce déficit de notoriété et permettre aux lycéens d'anticiper leur choix. Les universités scientifiques ont commencé à le faire.

L'orientation des élèves est handicapée pour la focalisation sur le baccalauréat, par le nombre insuffisant de conseillers (1 pour 1 800 élèves, selon le SNES) mais aussi, du côté des universités par l'insuffisante connaissance des débouchés.

D'où la proposition essentielle de développer un observatoire commun Université-Rectorat. Il s'agit là de l'une des priorités du futur PRES. S'il est doté de moyens suffisants, l'observatoire devrait pouvoir fournir, après quelques années de travail des chiffres plus sûrs, détaillés par filière, du devenir des étudiants aquitains.

L'université subit l'orientation faite en amont, elle ne peut, pour l'instant que réorienter avec précaution après l'échec en première ou deuxième années. Grâce à l'action du SUIO, certaines réorientations sont réussies.

Tous les acteurs du domaine souhaitent un décloisonnement des différents dispositifs d'orientation ; c'est aussi l'avis du CESR qui a produit une importante réflexion sur l'enseignement secondaire et supérieur lors du dernier contrat de plan U3M (2000). Cela requiert de refonder (ou plutôt « fonder ») un partenariat fort Université-Lycée.

L'université se sent plutôt désarmée devant les échecs importants générés par « l'orientation par défaut ». Que dire à de jeunes adultes, majeurs, qui ont choisi un BTS et arrivent, par défaut, à l'université ? Le conseil n'est pas une orientation, surtout lorsque le conseil n'est pas suivi. Les universités ne veulent pas « porter le chapeau » d'échecs programmés, et revendiquent le droit de coller des étudiants inaptes à la poursuite d'étude. Juger l'université sur le taux de réussite à un diplôme non sélectif leur paraît une absurdité.

Le débat avec les proviseurs a surtout démontré qu'il était urgent, en matière d'orientation, de multiplier les rencontres entre responsables du secondaire et du supérieur.

Malgré de bons projets aboutis (licences professionnelles) et un dialogue instauré sur les filières scientifiques, la méconnaissance réciproque des deux univers est encore trop grande.

Les représentations réciproques sont figées du temps où les uns étaient enseignants du secondaire et les autres étudiants ! Il y a beaucoup de sujets à aborder : la place des bacheliers technologiques à l'université. On revient sur la nécessité d'un observatoire commun. C'est pourquoi je propose que l'on instaure une commission Universités-Lycée, où les responsables se rencontreraient deux fois par an, afin de s'échanger des informations essentielles, présenter les nouvelles licences, les nouveaux masters, les projets de recherche, l'implication des universités dans le pôle de compétitivité (par exemple).

Le parcours de l'école à l'emploi devrait se faire dans une réelle continuité entre secondaire et supérieur.

CONCLUSION

Le débat a mis en évidence la mutation actuelle des universités, dans le sens souhaité par les autorités de tutelle : c'est aussi un effet de la politique contractuelle. Mais il souligne aussi ses difficultés structurelles, son manque de visibilité, la faiblesse de ses moyens. Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du processus de Bologne en matière de professionnalisation des filières. Mais, en Aquitaine, par rapport au bilan établi en 1999-2000 par le CESR, on ne peut que constater le fort développement des filières professionnelles, y compris les filières d'ingénieur. Ce même CESR se demande, à juste titre, si le foisonnement actuel (des licences professionnelles, par exemple) aboutit réellement à une meilleure insertion des étudiants, ou simplement à donner bonne conscience aux universités. Il faut laisser du temps pour en constater les effets. Contrairement aux idées reçues, notamment celles des élus de la nation, l'université est sûrement plus ouverte sur le monde du travail que le monde du travail l'est sur les universités.

S'agissant des responsabilités des uns et des autres en matière d'insertion des jeunes, ne se trompe-t-on pas de cible ?

Bordeaux, le 8 juin 2006

Frédéric Dutheil, président honoraire
Université de Bordeaux III

Merci à tous les rapporteurs spécialement aux VPCEVU des universités d'Aquitaine, et à P. Despujols (CESR) C. Parent, Bordeaux I, J.F. Brisson, M. Dupuy et Y. Pujol (Bordeaux IV), les directeurs du SUJO et les proviseurs.